

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
HERAULT

Délibération 2022/20

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET
Séance du 3 juin 2022**

Date de la convocation : 30/05/2022

Date d'affichage : 30/05/2022

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants par procuration : 0

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 12

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Objet de la délibération : CONVENTION ASSOCIATION PROJET SANTE

L'an deux mil vingt-deux et le trois juin à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle des mariages, sous la présidence de Mme I. SILHOL.

Président : I.SILHOL

Présents : Magalie BILHAC, Bruno CASTES, Bernadette DEL-ROX, Grégory GUIZIOU, Muriel HUGOL, Stéphanie JEUNET, Patrick LOUX, Christine NOHARET, Pauline SOULAIROL, Christophe VIDAL, Dominique ZARAGOZA

Absents votants par procuration :

Absents excusés : Estelle BONNIOL, Éric BONAFE, Sébastien SILHOL,
Monsieur Bruno CASTES est élu secrétaire.

Madame le Maire présente au Conseil municipal un projet de convention 2021-2022 avec l'association projet santé de Fontes.

L'association a pour but de définir et de porter de manière collégiale et concertée un projet local de développement sanitaire pour Fontes et les communes voisines, pour apporter la meilleure offre de soins possible à la population et permettre de bonnes conditions d'exercice professionnel.

La convention est conclue du 30/09/2021 au 30/09/2022, pour un montant d'1€ par habitants.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

**APPROUVE à l'unanimité la convention avec l'association projet santé de Fontes
AUTORISE Madame le Maire à signer ladite convention.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Le Maire, Isabelle SILHOL



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Et publication ou notification le

Sous-Préfecture de LODEVE
Date de réception de l'AR: 10/06/2022
034-213401979-20220603-DE_2022_020-DE